



AU FIL
DU LOIR

Résidences pour personnes âgées - EHPAD
aufilduloir.fr

PROJET D'ETABLISSEMENT 2021-2025

Devenir plus que jamais un triple lieu de vie

Projet approuvé en Conseil Social d'Etablissement : à l'ordre du jour de la réunion du 22/04/2023

Projet approuvé en Conseil de Vie Sociale le : à l'ordre du jour de la réunion du 04/04/2023

Projet approuvé en Conseil d'Administration le : à l'ordre du jour du CA du 26/04/2023

EDITO



Le projet d'établissement constitue à la fois un outil d'anticipation, mais aussi de développement et d'adaptation au contexte particulièrement mouvant ces dernières années. Ainsi, nous avons fait le choix de retracer les objectifs et actions déjà mis en œuvre, ceux à venir, et les relier aux futures actions du projet d'établissement 2021-2026 via le plan d'action qualité.

Ce document réglementaire, issu de la loi n°2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale, est actualisé tous les cinq ans.

Ce projet d'établissement est le premier projet commun aux deux sites, Seiches et Durtal. Il est le fruit d'une réflexion collective issue d'un groupe de pilotage et de rencontres des professionnels par maisonnées.

Il devra être un instrument de négociation avec les autorités lors du renouvellement du Contrat d'Objectifs et de Moyens (CPOM) avec l'ARS et le Conseil Départemental de Maine et Loire.

Il est la ligne directrice de toutes nos actions en faveur de l'accueil, l'accompagnement et l'individualisation de la prise en soins des personnes âgées.

Laurence VANTRIMPONT

Directrice des Résidences Au Fil du Loir

SYNTHÈSE

Un triple lieu de vie



Axe 1

Un lieu de vie pour les habitants





Axe 2

Un lieu de vie pour les familles

Impliquer les familles

Inviter les familles à certaines animations

Mesurer la satisfaction des familles

Informez sur les animations

Informez sur les temps forts

Développer les outils de communication numérique

Programmer l'intégration des familles

Sémantique

Préciser les différents rôles de la famille et des professionnels

Informez les familles des mesures de protection juridique

Définir les interlocuteurs au sein de l'EHPAD

Revoir les modalités d'alerte des proches

Axe 3

Un lieu de vie pour les professionnels

Former des professionnels experts

Nutrition

Douleur et soins palliatifs

Humanité & bientraitance

Sensibiliser les professionnels à la transition énergétique

Rationaliser les consommations en eau et en électricité

Perfectionner les filières déchets

Mieux communiquer en interne

Diffuser la gestion documentaire via Ageval

Communiquer via les informations générales Netsoins

Formaliser les conventions de partenariats avec les intervenants extérieurs

Rationaliser la communication imprimée

Convivialité entre les services

Informatiser l'établissement

Mettre en place la Fibre

Sécuriser le système d'informations

Adapter ergonomie postes de travail

Installer téléphonie commune

Intégrer DMP, MSsanté, INS et RPPS+ au logiciel de soins



Synthèse

Page 3



Présentation générale

Page 8



Notre raison d'être et nos objectifs

Page 14



Nos actions 2021-2026

Généralités : page 21

Axe I : page 23

Axe II : page 32

Axe III : page 36



Présentation générale de nos deux résidences



**LA RESIDENCE DE
SEICHES-SUR-LE-LOIR**



**LA RESIDENCE DE
DURTAL**



HISTORIQUE

Résidence de Seiches-sur-le-Loir

L'Établissement accueillait à sa création en 1939, les retraités des Tanneries Angevines de la Commune de Seiches sur le Loir. La Maison de Retraite était alors gérée par des religieuses.

Par décret du Premier Ministre, en date du 6 mars 1964, elle devient un établissement public ouvert à tous les demandeurs.

Considérant la vétusté de l'ancienne Maison de Retraite, le manque de confort et d'hygiène, le non-respect des normes en matière de sécurité incendie, un projet d'humanisation et d'extension a été étudié en 1988 pour améliorer les conditions d'accueil.

En juin 1992, le Conseil d'Administration décide d'abandonner le projet d'humanisation du bâtiment existant pour une construction neuve, de même capacité, dans l'enceinte de la propriété appartenant à la Maison de Retraite.

La première pierre est donc posée le 17 décembre 1994. Le 21 mai 1996, les habitants emménagent dans le nouvel établissement.

L'ancien bâtiment est démoli la première quinzaine de juillet 1996, afin de pouvoir aménager les espaces paysagers autour du nouveau bâtiment.



La résidence est située au cœur de la ville de Seiches sur le Loir, commune de plus de 3 000 habitants. La proximité avec le centre-ville facilite l'ouverture de l'établissement sur la vie de la cité.

EN 2023

Résidence de Seiches-sur-le-Loir

La résidence Au Fil du Loir de Seiches-sur-le-Loir est un EHPAD qui accueille 75 habitants grâce à 50 agents. Elle est organisée en 3 étages de 25 lits d'hébergement permanent.

La résidence dispose de 4 niveaux :

- Au rez-de-chaussée se trouvent les espaces collectifs (salle de restaurant, espace télévision, salon...) ainsi que de 25 chambres individuelles réparties dans deux allées, le service administratif, les cuisines et un salon de coiffure.
- Au 1er étage se trouvent 25 chambres individuelles, une salle de bain commune, le bureau de l'infirmière coordinatrice, le bureau infirmier.
- Au 2ème étage se trouvent 25 chambres individuelles et une salle de bain commune.
- Au sous-sol se situent la chambre mortuaire, la lingerie et le service technique.



La résidence est située au cœur de la ville de Seiches sur le Loir, commune de plus de 3 000 habitants. La proximité avec le centre-ville facilite l'ouverture de l'établissement sur la vie de la cité.

HISTORIQUE 1/2

Résidence de Durtal

La Maison de Retraite de Durtal fût fondée en 1672 par Mademoiselle Catherine DE FEUQUEROLLE et Monsieur René HUE, tous deux Durtalois. Alors "Hôpital", sa vocation était de soulager les maux et les nécessités des pauvres malades et infirmes de la ville et des faubourgs. La Maison de Retraite avec vue sur le château de Durtal édifié par le Comte d'Anjou Foulques Nerra en 1040, était située dans la demeure que Monsieur HUE lui avait léguée dans la paroisse de GOUIS. Elle fut ensuite agrandie grâce à l'acquisition de la Maison de Mademoiselle DE FEUQUEROLLE.

Le 5 février 1857, la Commission Administrative, constatant que les bâtiments de l'hôpital dénommé « Résidence des seigneurs », ne répondaient plus aux besoins grandissants et que les réparations nécessaires constitueraient une charge trop forte, a décidé d'acquérir une partie du château. La Résidence des seigneurs est alors devenue la maison des pauvres et des humbles.



La résidence est située au cœur d'un quartier résidentiel sur le haut du coteau dit « La Sablonnière » et surplombant un cours d'eau, l'Argance, à Durtal, commune de plus de 3 000 habitants. L'établissement offre une vue sur le château de Durtal, classé monument historique.

HISTORIQUE 2/2

Résidence de Durtal

Depuis la Première Guerre mondiale, l'Hôpital reconverti en Hospice, est devenu autonome.

En 1959, il devient Maison de Retraite publique de DURTAL en application de l'ordonnance n°58-1198 du 11 décembre 1958 portant réforme de la législation hospitalière.

Au fil du temps et face à l'évolution de la dépendance, le château s'est avéré inadapté à l'accueil des personnes âgées et l'entretien du bâtiment trop onéreux. Il a donc été décidé de reconstruire l'établissement. Le déménagement a eu lieu en 1994 et la maison de retraite s'est nommée « L'Argance ».



La résidence est située au cœur d'un quartier résidentiel sur le haut du coteau dit « La Sablonnière » et surplombant un cours d'eau, l'Argance, à Durtal, commune de plus de 3 000 habitants. L'établissement offre une vue sur le château de Durtal, classé monument historique.

EN 2023

Résidence de Durtal

La résidence de Durtal est un EHPAD qui accueille 60 habitants grâce à 40 agents. Il est organisé en 3 patios de 20 lits d'hébergement permanent.

La résidence dispose de 3 niveaux :

- Rez-de-chaussée : composé d'espaces collectifs (salle de restaurant, espace télévision, salon...) ainsi que de 20 chambres individuelles réparties dans un patio « Vert », du service administratif, des cuisines, des services technique et lingerie et de la chambre mortuaire.
- Rez-de-jardin : Se situe le patio « Bleu » avec 20 chambres individuelles, une salle de bain commune.
- 2ème étage : Se situe le patio « Beige » avec 20 chambres individuelles et une salle de bain commune.



La résidence est située au cœur d'un quartier résidentiel sur le haut du coteau dit « La Sablonnière » et surplombant un cours d'eau, l'Argance, à Durtal, commune de plus de 3 000 habitants. L'établissement offre une vue sur le château de Durtal, classé monument historique.

A photograph of a bright, modern community room where several elderly people are seated at tables. In the foreground, a man in a red and black striped sweater sits at a table with a water bottle and a box of tissues. Other residents are visible in the background, some sitting at tables and others standing. The room has large windows and colorful chairs.

Les objectifs des résidences Au Fil du Loir

Devenir plus que jamais un triple lieu de vie

Notre raison d'être

Les résidences Au Fil du Loir proposent un hébergement médicalisé aux personnes :

- de plus de 60 ans
- avec un besoin en soins infirmiers compatible avec nos capacités (PATHOS cumulé de tous les habitants ~ 250)
- avec un taux de dépendance (GIR Moyen Pondéré) GMP ~750
- atteints de troubles cognitifs ou en situation de dépendance motrice





Notre raison d'être

Subvenir aux besoins des habitants

Nous avons pour mission de répondre aux différents besoins des habitants et de faire de l'établissement un véritable lieu de vie :

- Besoins physiologiques essentiels
- Lien social, stimulation physique et intellectuelle
- Protection et sécurité, soins médicaux
- Prise en charge la souffrance psychologique liée aux troubles/pertes cognitifs

Nous souhaitons également individualiser la réponse aux besoins individuels, que ce soit sur le soin ou sur la réponse à des demandes particulières.

Nous souhaitons enfin impliquer le résident sur sa prise en charge, afin qu'il soit un **habitant actif** et non un patient qui subit les soins.

Respecter la liberté de choix des habitants

Malgré les contraintes (médicales, légales, matérielles et financières) auxquelles nous sommes confrontés, nous souhaitons respecter les choix des habitants.

Nos résidences sont un lieu de vie et de liberté.

Pour cela, nous nous engageons à recueillir l'avis des habitants et à analyser les demandes verbales, mais aussi à analyser les manifestations non-verbales.

Dans le cas particulier des prescriptions médicales, nous respecterons celles-ci, mais le médicament sera fourni aux habitants sans contrainte d'absorption (hors cas particulier des mesures de protection médicale ou des traitements pour trouble du comportement). Si les médicaments ne sont pas pris, nous alerterons le médecin traitant. Le rôle de nos personnels consiste à analyser les bénéfices/risques afin de remonter les informations pertinentes au médecin.

Accompagner les familles

Nous souhaitons inclure les familles dans notre projet d'établissement et, pour cela, faire preuve de pédagogie et d'inclusion à leur égard.

Nous souhaitons rassurer les familles, voire prendre en charge leur souffrance psychologique liée à l'arrivée de leur proche dans notre établissement.

Bilan du précédent Projet d'Établissement



Nous utilisons l'outil AGEVAL pour le suivi de nos actions en général, de notre Projet d'Établissement en particulier.

Le précédent Projet portait sur la période 2016-2020. L'ensemble des actions a été reporté dans AGEVAL. Le bilan des actions est fourni en annexe sur la base d'un export des données de notre outil AGEVAL.

Sur les 64 objectifs fixés, 44 sont terminés, 14 sont toujours en cours et 6 sont non-traités à ce jour, soit parce qu'ils ont perdu de leur pertinence, soit parce qu'ils sont reportés dans le présent Projet d'Établissement. Celui-ci s'inscrit pleinement dans la continuité des actions déjà engagées.



TROIX GRANDS AXES FUTURS

Nous souhaitons que les Résidences Au Fil du Loir soient un lieu de bienveillance envers les habitants, les familles et les professionnels (relation triangulaire soignants-soignés sereine et transparente), en nous appuyant pleinement sur la philosophie Humanitude®.

Nous souhaitons ainsi faire de nos deux résidences de Seiches-sur-le-Loir et Durtal un :

TRIPLE LIEU DE VIE



1. Un lieu de vie pour les habitants

Bien entendu, nous souhaitons que les résidences Au Fil du Loir soient un lieu de vie pour les habitants, où ils peuvent continuer à vivre dignement malgré le vieillissement, où ils peuvent continuer à exister en tant qu'individus à part entière en veillant au respect de leur intimité et de leurs différences.





TROIX GRANDS AXES FUTURS

Nous souhaitons que les Résidences Au Fil du Loir soient un lieu de bienveillance envers les habitants, les familles et les professionnels (relation triangulaire soignants-soignés sereine et transparente), en nous appuyant pleinement sur la philosophie Humanitude®.

Nous souhaitons ainsi faire de nos deux résidences de Seiches-sur-le-Loir et Durtal un :

TRIPLE LIEU DE VIE



2. Un lieu de vie pour les familles des habitants

Nous souhaitons mettre l'accent sur l'accueil et l'implication des familles. Nous souhaitons que les familles se sentent à leur place dans l'établissement lorsqu'elles visitent leur proche et qu'elles soient informées des méthodes de travail de nos équipes.





TROIX GRANDS AXES FUTURS

Nous souhaitons que les Résidences Au Fil du Loir soient un lieu de bienveillance envers les habitants, les familles et les professionnels (relation triangulaire soignants-soignés sereine et transparente), en nous appuyant pleinement sur la philosophie Humanitude®.

Nous souhaitons ainsi faire de nos deux résidences de Seiches-sur-le-Loir et Durtal un :

TRIPLE LIEU DE VIE



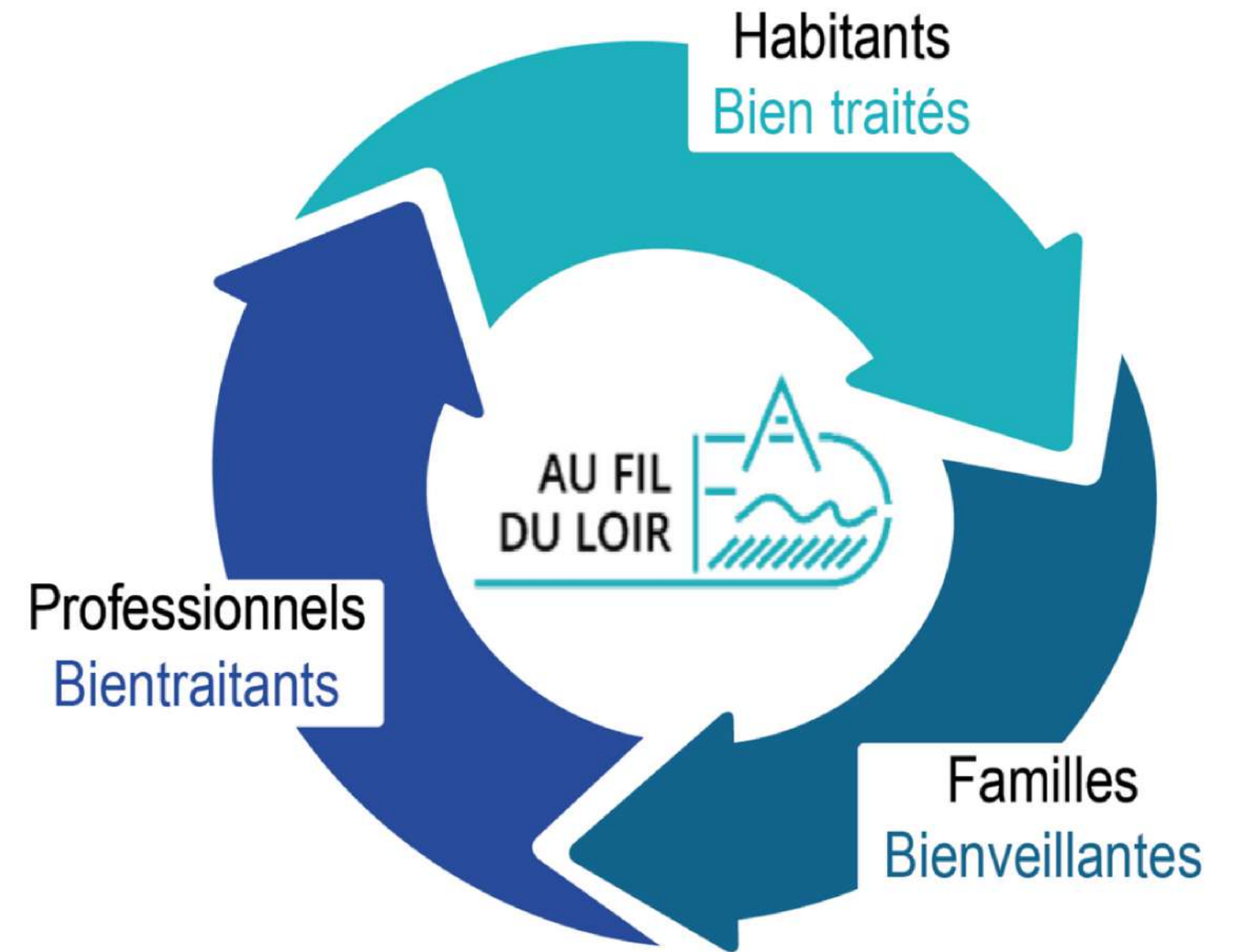
3. Un lieu de vie pour les professionnels de l'établissement

La qualité de vie des habitants et la qualité d'accueil des familles passent par la qualité de vie au travail de nos équipes.

Plus les habitants seront heureux et bien pris en charge, plus les familles seront bienveillantes à l'égard des professionnels.

Plus les familles seront bienveillantes à l'égard des professionnels, plus les professionnels seront attentionnés à l'égard des habitants.

Plus les professionnels seront attentionnés à l'égard des habitants, plus les habitants seront heureux.



PROJETS

NOS ACTIONS

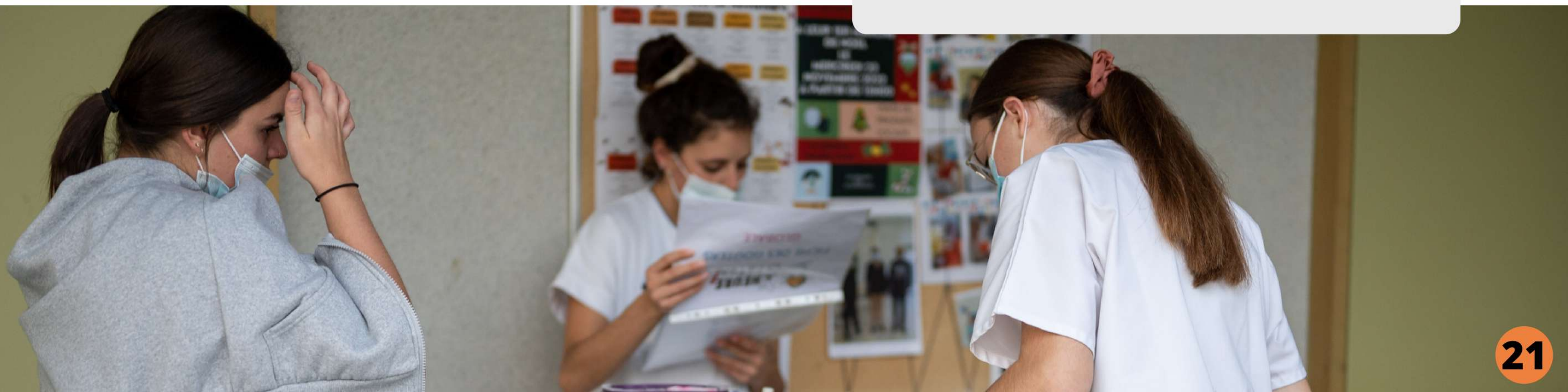
2021-2025

Nous avons collégialement fait le choix de définir des objectifs opérationnels et de proposer des actions concrètes, dont les résultats sont mesurables dans le temps.

Les actions présentées ci-dessous sont celles en vigueur au 27 mars 2023. Nous avons souhaité un Projet d'Établissement synthétique, lisible et évolutif : nous nous autorisons à rajouter des actions et/ou objectifs au fur et à mesure de l'avancement de nos actions.



Chacun des trois axes - Habitants, Familles, Professionnels - est décliné en objectifs puis en actions concrètes.



SUIVI

NOS ACTIONS 2021-2025

Le suivi de notre Projet d'Établissement en général et de nos actions en particulier sera réalisé à travers notre outil Qualité AGEVAL, avec trois grands axes (sources AGEVAL) :

1. Un lieu de vie pour les habitants (PE 2021-2026 – axe habitants)
2. Un lieu de vie pour les familles des habitants (PE 2021-2026 – axe familles)
3. Un lieu de vie pour les professionnels de l'établissement (PE 2021-2026 – axe professionnels)

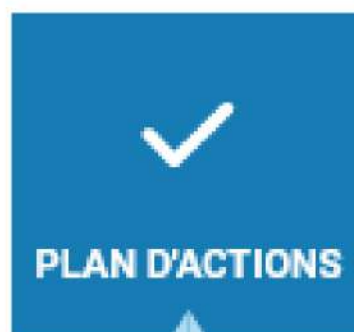
Le pilote, l'échéance, les résultats attendus et l'avancement de chaque action sont indiqués dans AGEVAL afin de ne pas alourdir le présent document.



De nombreuses actions nécessitent de formaliser des processus : quand ceux-ci ont été entérinés, ils sont mis à disposition dans AGEVAL afin d'être partagés avec l'ensemble des professionnels.



AUDITS



PLAN D'ACTIONS



INDICATEURS



DOCUMENTS



ENQUÊTES



DÉCLARATIONS



RISQUES

Tableau de bord

Pilotage

Alerte

Statistiques

+ Nouvel objectif

↓ Exporter

Filtres

Classer par établissements ▼

Rechercher



AXE I

Un lieu de vie pour les Habitants



AXE I

un lieu de vie pour les habitants



Les actions reconduites

D'une manière générale, les objectifs et actions du précédent Projet d'Établissement sont maintenus et rappelés ci-après.



Maintien de l'autonomie psychique et physique au travers des soins et des activités quotidiennes

Nous souhaitons poursuivre la politique de Soins mise en œuvre depuis 2016.

Évolutions pour lutter contre la dénutrition :

1. il a été décidé de réduire la dénutrition des habitants à travers une cuisine évolutive qui intègre des légumineuses et céréales dans les menus une fois par semaine (et favoriser un meilleur apport en protéines).
2. Il est demandé aux cuisines de voir le gaspillage alimentaire comme un symptôme, soit de dénutrition potentielle, soit d'insatisfaction des habitants : c'est une information importante à faire remonter aux autres professionnels. Une action de sensibilisation des cuisines est à prévoir.



AXE I

un lieu de vie pour les habitants



Les actions reconduites

D'une manière générale, les objectifs et actions du précédent Projet d'Établissement sont maintenus et rappelés ci-après.



Humanitude®

La philosophie Humanitude® est incarnée par l'ensemble des professionnels. Nous souhaitons continuer cette action qui a permis de structurer et pérenniser la bientraitance dans nos résidences.



Individualisation

Dans le précédent Projet d'Établissement, nous avons déjà pris le parti d'individualiser le projet de soin des habitants, en définissant un Projet d'Accompagnement Personnalisé. Nous souhaitons poursuivre cette action en allant plus loin.

Constat remonté du terrain : le Projet d'Accompagnement Personnalisé est systématique, mais pas toujours ni formalisé ni bien connu de l'habitant concerné. Par ailleurs, l'individualisation appelle des sollicitations qui peuvent prendre les professionnels au dépourvu.

Évolutions :

- Systématiser la formalisation de chaque PAP
- Informers les habitants de leur propre PAP en faisant preuve de pédagogie
- Formaliser le cadre de réponse aux demandes individuelles qui ont un impact financier (réponse aux sollicitations)



AXE I

un lieu de vie pour les habitants



Les actions reconduites

D'une manière générale, les objectifs et actions du précédent Projet d'Établissement sont maintenus et rappelés ci-après.



Animation

Nous souhaitons poursuivre la politique d'Animation mise en œuvre depuis 2016.

Constat remonté du terrain : l'animation était gérée par un animateur et des aides médico-psychologiques, sans ouverture des animations aux autres professionnels de l'établissement. Ceux-ci ont fait remonter : « on n'est pas que des soignant.e.s ! ».

Évolution de notre politique d'Animation :

- Impliquer les professionnels en les faisant :
 - s'approprier certaines activités
 - porter des projets d'animations
- Rendre les animations accessibles à tous les profils d'habitants
- Animations encore plus adaptées et personnalisées
- Plus d'ateliers en plus petits groupes
- Lier les animations au lieu de vie de l'habitant (cf. maisonnées)
- Rendre les habitants plus acteurs

Voir rapports d'activité annuels.

AXE I - UN LIEU DE VIE POUR LES HABITANTS

Les nouvelles actions

Dans le présent Projet d'Établissement, nous souhaitons mettre l'accent sur les 6 objectifs qui suivent :

1. Mieux accueillir des nouveaux Habitants
2. Permettre de demeurer citoyen
3. Créer des lieux de vie de proximité plus intimes
4. Informatiser l'établissement
5. Repenser l'architecture du site de Durtal
6. Nouer un partenariat avec les Etablissements de Santé Baugeois Vallée





Mieux accueillir les nouveaux habitants

Objectif : améliorer l'accueil des nouveaux habitants au sein de nos résidences.

Pourquoi ? Lors de la mise de temps citoyens, certains habitants ont proposé des idées pour améliorer l'accueil des nouveaux habitants.

- Formaliser l'accueil des habitants au sein de l'établissement
 - Prévoir une visite systématique de l'établissement
 - Revoir le process d'accueil en incluant l'information sur ses droits (directives anticipées, personne de confiance,...) et le recueil de ses choix et de son consentement
 - Formaliser le process et le mettre à disposition dans AGEVAL
 - Revoir les droits à l'image
 - Revoir le contenu juridique du formulaire
 - Garantir le consentement librement éclairé
 - Mettre à jour Netsoins pour l'accord ou le désaccord
- Présenter les nouveaux habitants aux habitants plus anciens





Permettre de demeurer citoyen

Objectif : permettre aux habitants de demeurer des citoyens à part entière.

Suite à la remontée d'habitants, il a été souligné la difficulté de demeurer citoyen de la République Française à l'entrée dans un EHPAD.

- Mise en place de temps citoyens
- Informer les professionnels sur la terminologie « habitant » qui doit à terme remplacer la terminologie « résident » (demande remontée en temps citoyen)
- Ouvrir un groupe de travail sur la conservation par les habitants de leurs papiers (carte d'identité, carte vitale, prescriptions médicales...)
- Permettre l'accès à l'information (journal...)
- Lecture du « journal »
- Permettre les « petits gestes » écologiques (lutte contre le gaspillage alimentaire, limitation et tri des déchets...)
- Informer sur les élections et faciliter le vote des habitants
- Mettre en œuvre une enquête de satisfaction auprès des habitants de façon trimestrielle (au cours d'un temps citoyen)





Créer des lieux de vie de proximité plus intimes

Objectif : transformer les lieux de soin en lieux d'habitation, avec une accentuation du lien social de proximité.

Pourquoi ? Nous avons opéré 2 constats. 1. Il est plus facile pour les habitants d'éprouver un sentiment d'appartenance envers leur étage qu'envers la résidence complète. 2. Les habitants ont besoin d'intimité et d'échapper parfois à la vie collective.

- Ouvrir un groupe de travail autour de l'idée des « maisonnées »
 - Organisation d'une maisonnée
 - Activités d'une maisonnée
- Revoir les process d'affichage des éléments de communication
- Mettre en œuvre des enquêtes de satisfaction flash sur la vie de la maisonnée



Informatiser l'établissement

Nous souhaitons déployer une infrastructure informatique qui permette aux habitants de bénéficier au quotidien des avantages de ces technologies. Afin de suivre les évolutions technologiques.

- Mettre à disposition internet pour les habitants
- Mettre en place la Télémédecine
 - Nouveau dispositif de télémédecine nocturne
 - Équipement en téléphones et kit d'urgence
 - Présentation aux soignants





Repenser l'architecture du site de Durtal

Objectif : rénover en partie le bâtiment pour assurer son adaptation aux années futures.

Pourquoi ? Améliorer le confort des résidents.

- Rénover les salles de bain dans les chambres des résidents
- Rénover les salles de bain communes
- Rénover la cuisine



Nouer un partenariat avec les Etablissements de Santé Baugeois Vallée

Objectif : favoriser les parcours en amont et en aval de l'EHPAD.

Pourquoi ? Améliorer le parcours des personnes âgées.

- Favoriser les accueils de personnes âgées hospitalisées à l'ESBV
- Permettre des hospitalisations directes en médecine pour les résidents de l'EHPAD
- Créer des échanges entre les professionnels des deux structures





AXE II

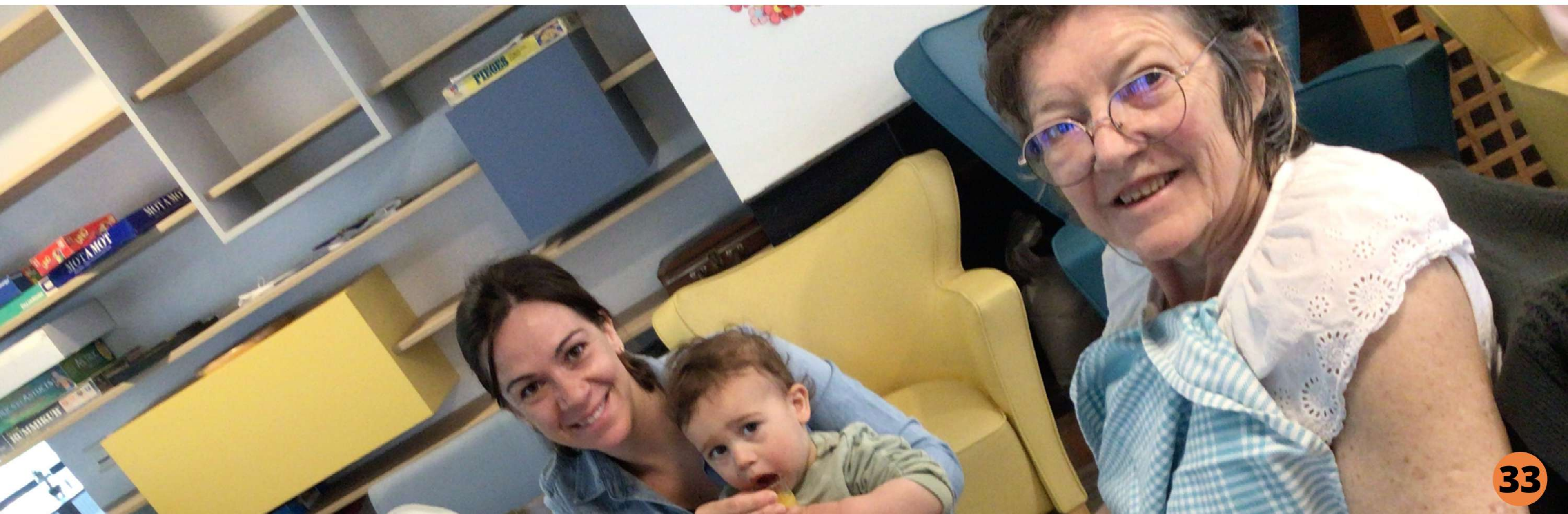
Un lieu de vie pour les Familles des habitants

AXE II - UN LIEU DE VIE POUR LES FAMILLES DES HABITANTS

Les nouvelles actions

Dans le présent Projet d'Établissement, nous souhaitons mettre l'accent sur les 2 objectifs qui suivent :

1. Davantage impliquer les familles
2. Préciser les différents rôles de la famille et des professionnels





Davantage impliquer les familles

Objectif : créer de la confiance entre l'établissement et les familles, et apporter de la transparence.

Pourquoi ? C'est l'un des grands axes de ce Projet d'Établissement : faire des résidences Au Fil du Loir un lieu de vie pour les familles.

- Mettre en œuvre un programme d'intégration des Familles au sein de l'établissement baptisé Cafés Familles
- Ouvrir nos résidences vers les familles grâce aux outils de communication
 - Communication sur les réseaux sociaux
 - Communication sur site internet
 - Communication par mail
- Informer sur les animations à venir
- Informer sur les temps forts passés
- Participer à la vie d'établissement
 - Informer les familles du fonctionnement du Conseil de Vie Sociale (et notamment son ouverture à tous)
 - Inviter les familles à certaines animations
 - Contribuer à des actions au sein de l'établissement
- Mesurer la satisfaction des familles (à travers les avis Google auprès des Familles)





Préciser les différents rôles de la famille et des professionnels

Objectif : clarifier les rôles des uns et des autres.

Car nous avons constaté que le terme « référent », par exemple, était utilisé dans différents cadres, avec des significations et des objectifs différents, d'où des confusions.

3 types de référent identifiés :

1. Référent famille = représentant administratif de la famille auprès de l'établissement
2. Référent PAP = soignant interlocuteur privilégié d'un habitant, en charge de la rédaction et du suivi de son Projet d'Accompagnement Personnalisé
3. Référent métier = professionnel avec un double rôle d'expertise et de sensibilisation du reste des équipes

Nous souhaitons revoir ces terminologies et préciser le "qui fait quoi".

Les actions identifiées pour parvenir à cet objectif :

- Ouvrir un groupe de travail pour changer la sémantique utilisée
- Définir les interlocuteurs au sein de l'EHPAD
- Revoir les modalités d'alerte des proches
- Informer les familles des mesures de protection juridique



The background of the slide features a photograph of a modern building with a curved concrete overhang and large glass windows on the left. To the right, there are several trees with green and yellowing leaves under a clear blue sky. The foreground shows a gravel path and a grassy area.

AXE III

Un lieu de vie pour les Professionnels de l'établissement



AXE III

un lieu de vie pour les professionnels de l'établissement



Les actions reconduites

D'une manière générale, les objectifs et actions du précédent Projet d'Établissement sont maintenus et rappelés ci-après.



Poursuivre la fusion opérationnelle des deux résidences

Le précédent Projet d'Établissement a vu la fusion opérationnelle des deux sites de Seiches-sur-le-Loir et de Durtal avec :

- La mise en place d'une polyvalence métier et géographique des services administratifs (avec redondance)
- La mise en œuvre d'une équipe d'encadrement unique pour les deux résidences
- La mise en place d'une entraide entre les deux sites, avec consentement libre des professionnels
- La mise en place de binômes infirmiers par thématiques professionnelles
- Des formations communes aux deux sites
- Une politique d'Animation commune aux deux sites



AXE III

un lieu de vie pour les professionnels de l'établissement



Les actions reconduites

D'une manière générale, les objectifs et actions du précédent Projet d'Établissement sont maintenus et rappelés ci-après.



Maintenir la sécurité du circuit du médicament

Nous procédons à des audits réguliers sur le circuit du médicament afin d'être en conformité avec l'évolution des exigences de sécurité.



Enquête de satisfaction des professionnels

Nous souhaitons continuer à sonder les professionnels pour connaître leur satisfaction vis-à-vis de l'établissement.

Une enquête a été conduite en 2021 (résultats en annexe)

Il est prévu de les reconduire en 2024.



AXE III

un lieu de vie pour les professionnels de l'établissement



Les actions reconduites

D'une manière générale, les objectifs et actions du précédent Projet d'Établissement sont maintenus et rappelés ci-après.



Prévoir de l'information personnalisée et collective du service RH vers les professionnels

- Accessibilité sur l'information relative aux droits et devoirs
- Actualisation sur l'information relative aux textes juridiques et réglementaires
- Informations communiquées sur les statuts

Nous souhaitons continuer à répondre à ces demandes légitimes à travers le service des Ressources Humaines.



Maintenir une politique de formation forte

Développer les expertises des infirmières diplômées d'État et des soignantes, par la mise en place de référents formés, et des ateliers de formation-sensibilisation réguliers (thèmes en lien avec le soin, avec la bientraitance, avec la législation...).



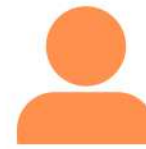
AXE III

un lieu de vie pour les professionnels de l'établissement



Les actions reconduites

D'une manière générale, les objectifs et actions du précédent Projet d'Établissement sont maintenus et rappelés ci-après.



Uniformisation des pratiques au sein de l'établissement

Dans le précédent Projet d'Établissement, il a été mis en place des référents métiers en charge de sensibiliser les collègues. Nous souhaitons poursuivre cette action.

Constat : afin de créer des lieux de vie de proximité, nous souhaitons instaurer cette notion de référent jusqu'au niveau des maisonnées et non plus de la résidence entière (démultiplication des référents métiers).

Évolution : instaurer des référents métier par maisonnée.

**AXE III - UN LIEU DE VIE
POUR LES PROFESSIONNELLS
DE L'ÉTABLISSEMENT**

Les nouvelles actions

Dans le présent Projet d'Établissement, nous souhaitons mettre l'accent sur les 4 objectifs qui suivent :

1. Mieux communiquer en interne
2. Former des professionnels experts
3. Informatiser l'établissement
4. Sensibiliser les professionnels à la transition énergétique





Mieux communiquer en interne

Souhait d'améliorer les outils de communication interne et fluidifier les flux d'information.

Car il a été relevé une frustration sur les outils de communication, qui rendent parfois la transmission des consignes difficile.

- Mise en place d'outils de communication interne entre les professionnels
 - AGEVAL
 - Netsoins
- Revoir la transmission des procédures en interne
 - Élaboration d'une nouvelle procédure à mettre en ligne sur AGEVAL
 - Diffuser l'information de manière générale sur Netsoins (avec pièce jointe)
 - S'assurer de la lisibilité des pièces jointes sur tous les postes de travail
 - Assurer la redondance des informations via les réunions de management
- Rationaliser la communication imprimée (affiche, post-it...)
 - Audit de la communication imprimée et préconisations
 - Mettre en œuvre les préconisations de l'audit de communication imprimée
- Formaliser une procédure pour mobiliser les intervenants ponctuels (psychologue, diététicienne...)
- Créer des moments de convivialité entre les services





Former des professionnels experts

Souhait d'ouvrir une réflexion sur la manière pour les professionnels d'appréhender la fin de vie des habitants.

- Former sur la philosophie Humanitude et la bientraitance
- Formation autour de la prise en charge de la douleur et des soins palliatifs
- Montée en compétences sur le volet Nutrition



Informatiser l'établissement

Souhait de déployer une infrastructure informatique qui permette à tous de bénéficier au quotidien des avantages de ces technologies.

- Mise en place d'une téléphonie commune
- Mise en place des tablettes et du logiciel Netsoins
- Adaptation ergonomique des postes de travail
- Améliorer et sécuriser le système d'information
- Mise en place de la Fibre
- Intégrer DMP, MSSanté , INS et RPPS+ au logiciel de soins





Sensibiliser les professionnels à la transition énergétique

Objectif : contribuer à l'effort collectif pour atteindre les objectifs de neutralité carbone fixés par la France et l'Europe à l'horizon 2050.

- Revalorisation des déchets organiques par évacuation via prestataire spécialisé (ENVIE 2 E 49)
- Audit des consommations des deux sites (en lien MAPES + chargé de mission ACEP49)
- Mise en place d'un groupe de réflexion/action dédié
 - Rédaction d'un plan d'actions Transition Energétique
 - Rédaction d'un plan de communication sur les résultats

